



COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET des INSTALLATIONS SPORTIVES.

PROCES VERBAL N° 7

Réunion plénière du : mardi 19 février 2019

A : 10h

Lieu : L.F.N. ROUEN.

Présent(s) : MM. Pierre MORICEAU, Christian LEFEBVRE, Raymond LAUGEROTTE, Gérard GAUTIER, Mme Christine COGET service administratif de ROUEN secrétaire de la CRTIS NORMANDIE.
CAEN secrétaire de la CRTIS NORMANDIE.

Invité à la réunion de la CRTIS

Monsieur Jean Louis MAURICE

Membre(s) excusé(s) : Mr Jean Claude CHAPILLON

Membre(s) absent(s) : néants.

ADOPTION DU PROCES VERBAL :

La Commission procède à l'adoption du procès-verbal de la réunion plénière N° 4 et 5 Du 11-12-2018. Pas d'observation, le procès-verbal est adopté.

Les décisions ci-après de la Commission Régionale des Terrains sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel dans les conditions de forme prévues à l'article 89 des Règlements Généraux de la L.F.N

Félicitations : néant

Condoléances : néant

AFFAIRES EXAMINEES ou HOMOLOGATIONS.

1 - COURRIERS reçus de la F.F.F.

-GAINNEVILLE stade Henri LEBOURGEOIS 1 NN1 762960101 classé au niveau 6 jusqu'au 14/10/2028.

Rappel de la FFF concernant les listes des gymnases qui ne sont pas utilisés pour le futsal.
Visite du stade DUCEY pour les travaux à faire avant le classement au niveau 4

Suivi des installations :

Note de la CFTIS le dossier RICHEMONT changement de classement : pour le rentrer dans foot 2000 attendre la fin d'échéance du 9/06/2019.

Reçu liste des terrains à visiter de niveau 3. Pour la saison 2019-2020.

2- COURRIERS RECUS ou expédiés de la L.F.N.

-Lettre à la mairie de Saint ROMAIN de COLBOSC pour la visite du 22-02-2019 des installations et travaux à faire.

Traçage d'un terrain avec plusieurs lignes 1^{er} traçage en blanc pour le football et tracé en jaune pour le foot américain.

Convocation du mardi 19/02/19 pour classement des terrains et éclairage.

La Formation CDTIS et CRTIS du 2 et 3 avril se fera au complexe de la MALADRERIE à CAEN.

Liste des éclairages classés par monsieur LEFEBVRE à ce jour.

3 – Courriers de l'EURE 27 :

Reçu de la mairie de GISORS AOP pour le terrain synthétique.

Reçu courrier pour l'éclairage de sécurité de la mairie de GISORS.

4 - Courriers du CALVADOS 14 :

Le club de AF VIROIS demande de pouvoir utiliser les vestiaires existants en attente des vestiaires en construction. Cela est possible en prévoyant la sécurité des joueurs et officiels entre les anciens vestiaires et le terrain.

5 – Courriers de la SEINE MARITIME 76 :

Etude du nouveau plan de vestiaires stade DELAUNE au Grand QUEVILLY : pas de remarque particulière suivant plan reçu, à fournir un tirage A0 de la vue en plan.

Courrier de la mairie de YERVILLE pour accord sur des bancs de touche en béton ; accord sur la matière et les côtes.

Avis : le Stade pierre LEFRANCOIS à GRAND QUEVILLY le tunnel ne peut pas dépasser la main courante construction fixe. Prévoir un grillage de 1.5m de chaque côté du tunnel.

Club d'ALVIMARE demande le contrôle des travaux avec subventions FAFA.' (Classement du terrain à faire pour déblocage de la subvention.

Classement de l'éclairage de OCTEVILLE sur MER faire la demande auprès du district de Seine Maritime.

6- Courriers de l'ORNE 61 : néant

7- Courriers de la MANCHE 50 : néant

8 - TERRAINS et GYMNASES HOMOLOGUES

NOTA à mettre sur chaque confirmation de terrain ayant des vestiaires qui sont inférieure à 20m2.

-Chaque installation de niveau 5 n'ayant pas la surface de 20m2 suivant les normes du 1^{er} janvier 2000, verra sa prochaine confirmation de classement dans 10 ans ramener au niveau inférieur.

NOTA- Le classement initial au niveau 5 devra obligatoirement avoir des vestiaires de 20m2 et vestiaire de l'arbitre 8m2.

Toutes les dates au 17 mars 2015 Ne sont pas un classement initial ; le terrain sera classé après avoir reçu à la Ligue le dossier de la visite de classement du terrain.

1. DISTRICT DU CALVADOS.

GYMNASE

Gymnase IUT CAEN NORD – NNI 141189907 classement au niveau 2 jusqu'au 31/01/2029.

TERRAINS

- BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE Stade Municipal - NNI 140980102 confirmation de classement au niveau FOOT à 11 jusqu'à échéance du 2-10- 2028.

-BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE Stade Municipal - NNI 140980103

Classement niveau FOOT à 8 jusqu'au 2-10- 2028.

- BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE Stade Municipal - NNI 140980104

Classement au niveau FOOT à 8 jusqu'à échéance du 2-10- 2028.

- **SOULEUVRE EN BOCAGE** (PV du 23.10.18) Stade de Le Tourneur - 147040101

Classement au niveau 6 jusqu'à échéance du 7-9- 2028.

- **TOUQUES Parc des Loisirs - NNI 146990102**

Classement au niveau 5sye jusqu'à échéance du 3-08-2028. Manque test in situ à fournir

- **TOUQUES Parc des Loisirs - NNI 146990103**

Classement au niveau 5sye échéance du 7-07-2028. Manque test in situ à fournir.

- **CONDE EN NORMANDIE Stade Robert GOSSARD - NNI 141740101.**

Classement au niveau 5 jusqu'au 11- 10- 2028.

- **BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE Stade Municipal - NNI 140980101**

Classement niveau 5 jusqu'au 2-10-2028.

ECLAIRAGE

Stade Henri JEANNE à BAYEUX NNI 140470101 confirmation en E4 jusqu'au 31/01/2020

-**Stade André HEURTEMATTE 1 NNI 142250101** confirmation en E4 jusqu'au 18/12/2019

-**Stade de VENOIX 3 CAEN - NNI 141180603** confirmation au Niveau E4 jusqu'au 23-11- 2019

-**Stade Michel DORNANO NNI 141180101** confirmation au niveau E1 jusqu'en 2020.

-**Stade Henri JEANNE à BAYEUX NNI 140470101** confirmation en E4 jusqu'au 31/01/2020

-**Stade André HEURTEMATTE 1 NNI 142250101** confirmation en E4 jusqu'au 18/12/2019

2. DISTRICT DE LA MANCHE

TERRAIN :

-**BEAUMONT HAGUE Stade Maurice Soulage NNI 500410103** au niveau 5 jusqu'au 26-11-2028.

-ECLAIRAGE

STADE Louis VILLEMER NNI 505020101 confirmation en E3 jusqu'au 15/01/2020

-**Stade du Rocher AVRANCHES - ST MARTIN DES CHAMPS NNI 500250301**

Classement au Niveau E5. Jusqu'en 2020.

2.1. Confirmation de classement de l'éclairage

STADE Louis VILLEMER NNI 505020101 confirmation en E3 jusqu'au 15/01/2020

SAINT JEAN DE LA HAIZE ; Stade Richard Delaroche - NNI 504890101.

Confirmation au Niveau E5 jusqu'en 2020

Stade Léo Lagrange TOURLAVILLE – CHERBOURG EN COTENTIN - NNI 501290301

Classement de l'éclairage au Niveau E4 jusqu'en 2019

- **BEAUMONT HAGUE ; Stade Maurice Soulage - NNI 500410101**

Classement de l'éclairage au Niveau E3. Jusqu'au 15/01/2020

- **BEAUMONT HAGUE ; Stade Maurice Soulage synthétique - NNI 50410103**

Classement de l'éclairage au Niveau E5. Jusqu'en 2020

- **EQUEURDEVILLE HAINNEVILLE – CHERBOURG EN COTENTIN ; Stade Jean Jaurès - NNI 501290201** classement de l'éclairage au Niveau E4 jusqu'en 2019

- **EQUEURDEVILLE HAINNEVILLE – CHERBOURG EN COTENTIN ; Stade Joseph Bocher - NNI 501291101** classement de l'éclairage au Niveau E5 jusqu'en 2020

- **VILLEDIEU ; Stade La Haut Monnière - NNI 506390101**

Classement de l'éclairage au Niveau E5. Jusqu'en 2020

3-DISTRICT DE L'ORNE

TERRAIN

- **DOMFRONT (PV du 25.09.18 - Confirmation) ; Stade Municipal - NNI 611450102**

Classement des installations au niveau FOOT à 11 jusqu'à échéance de 2028.

- **DOMFRONT ; Stade Municipal - NNI 611450103**

Classement de l'installation au niveau 5 jusqu'à échéance de 2028.

- **FLERS ; Stade du Hazé NNI 611690101** classement de l'éclairage au Niveau. E3. Jusqu'en 2019

- **SAINT GEORGES DES GROSEILLERS ; Stade Municipal - NNI 613910101**

Classement de l'éclairage au Niveau E5 jusqu'en 2020

- **DOMFRONT ; Stade Municipal - NNI 611450101** classement de l'éclairage au Niveau E5 jusqu'en 2020

- **LONLAY L'ABBAYE ; Stade Municipal Jean Baptiste Lescouzères - NNI 612320101**

Classement de l'éclairage au Niveau E FOOT à 11

3. DISTRICT DE SEINE MARITIME

3.1. Classement initial d'une installation

-*Stade Henri **LEBOURGEOIS** à **GAINNEVILLE** NNI 762960101 Niveau 6 jusqu'au 14/10/2028*

- **Stade municipal Louis Deliez à CRIQUIERS – NNI 761990101**classement au niveau à 6 jusqu'à échéance de 2028.

-**CRIQUIERS ; Stade municipal Louis Deliez 2 à CRIQUIERS – NNI 761990102**

Classement au niveau Foot à 8 jusqu'à échéance de 2028.

- **Stade municipal Jean Pierre Dancourt 1 à LONDINIERES – NNI 763920201** ; classement au Niveau. 6 échéance de 2024.

- **Stade municipal Jean Pierre Dancourt 2 à LONDINIERES – NNI 763920202** classement des installations Foot à 5 échéances de 2028.

- **Stade municipal Roger Thuillier à NESLE HODENG – NNI 764590101** classement des installations au niveau 6 échéance de 2028.

- **Stade municipal à RICHEMONT – NNI 765270102**

Classement au niveau Foot à 8 échéances de 2028.

- **Stade municipal à RICHEMONT – NNI 765270103**

Classement de l'installation au niveau Foot à 8 échéances de 2028.

- **Stade municipal Georges Caudron - INCHEVILLE – NNI 763740101**

Classement des installations au niveau 5 échéance de 2028.

-**Stade municipal à LONDINIERES – NNI 763920101**

Classement au niveau 5 échéance de 2028.

-**Stade municipal Emmanuel Petit à SAINT NICOLAS D'ALIERMONT–**

NNI 766240102 classement des installations au niveau 5 échéance de 2028.

- **Stade municipal de la Varenne à SAINT SAENS – NNI 766480101**

Classement des installations au niveau 5 échéance de 2028.

- Stade municipal 2 à ENVERMEU – NNI 762350102

Classement au niveau FOOT à 11 échéance de 2028.

- Stade municipal à RICHEMONT – NNI 765270101

Classement des installations au niveau 5 échéance de 2028.

- Stade Parc des Cosmonautes – Terrain d'Honneur à BOIS GUILLAUME – NNI 761080101 Classement de l'éclairage au niveau E3 jusqu'en 2019.

- CANY ; Stade municipal à CANY – NNI 761590101

Classement de l'éclairage au niveau E4 jusqu'en 2019.

Stade municipal Complexe Sportif Maurice Baquet - GONFREVILLE L'ORCHER – NNI 763050101 classement de l'éclairage au niveau E3. Jusqu'en 2019

- LE PETIT QUEVILLY

Stade Michel Mutel à LE PETIT QUEVILLY – NNI 764980201

Classement de l'éclairage au niveau E3. Jusqu'en 2019.

Stade Mahmoud Tiarci à LE PETIT QUEVILLY – NNI 764980202

- classement de l'éclairage au niveau E3 jusqu'en 2019.

Stade Jean Dasnias à SAINT AUBIN SUR SCIE – NNI 765650101

Confirmation de l'éclairage au niveau E3 jusqu'en 2020

Stade Jean Adret à SOTTEVILLE LES ROUEN – NNI 766810101 confirmation de l'éclairage au niveau E3 jusqu'en 2020

4. DISTRICT DE L'EURE

- Stade municipal Maurice TASSUS 2 à GISORS – NNI 272840102

Classement au niveau 6 SYE jusqu'en 2028.

- Stade municipal à SAINT PIERRE DE BAILLEUL – NNI 275890101 classement au niveau 6 échéance de 2028

9- FAFA

Demande de la ville d'ALENCON renseignements pour la création d'un terrain FUTSAL prix d'un terrain ; subventions possibles.

Les notifications pour les dossiers FAFA acceptés sont envoyées aux mairies à partir du 10 janvier 2019.

Dossier FAFA de SAINT SEBASTIEN DE MORSENT sera présenté en avril à la commission fédérale.

- Prochaine réunion de la CRTIS : le mardi 16/04/2019 à 10h.

Aucune question n'étant formulée la réunion s'est terminée à 16 heures 30.

Le Président de la Commission de la CRTIS

Monsieur Pierre MORICEAU

Le Secrétaire de la CRTIS

Monsieur Christian LEFEBVRE

